



IL ETAIT UNE FOIS
A ANDOY ET
A WIERDE...



**LA
TERRE
PLASTIQUE**

par Baudoin de MOREAU d'ANDROY
Baudoin MOREAUX
Jacques PREUDHOMME

ANDOY - WIERDE LA TERRE PLASTIQUE

A Andoy, près de la route militaire, nous trouvons la rue des "Dielleux" et à deux pas de là, une maison s'appelle " La Fosse Barat ". Pourquoi ces noms ?
" Dielleux " est un mot wallon venant de l'ancien français " Derleux ", ouvrier extrayant la " Derle ", " Derle " signifiant Terre plastique.



L'extraction de la terre plastique fut la seule activité industrielle pratiquée à Andoy. Elle y eut un succès considérable, le sous-sol de nos villages refermant des gisements de qualité rare. Monsieur L. Calembert, un géologue spécialisé dans l'étude des mines, affirme que les fosses Barrat (Andoy), des Aulnias (Andoy) et Sous La Ville (Naninne) présentent des avantages économiques évidents vu le caractère composite de leurs gisements. La derle de la fosse Barrat, en raison de sa haute teneur en alumine (Al_2O_3) et de sa pureté sert à la fabrication du sulfate d'alumine et de l'alun. Ces poches renfermaient aussi du machuria, lignite noire qui servit à remplacer le charbon pendant la guerre.

Les fosses les plus connues de nos villages sont :

à Andoy :

la fosse Barrat, exploitée par la société T.P.B.G., se situe à l'extrémité ouest du village d'Andoy, à 200 mètres au nord-est de la nationale 4.

le Fond d'Andoy, appartenant à la société Lepage & Cie de Bruxelles la fosse n° 2 était exploitée par Léon Demazy et la fosse n° 3 par Nestor Fondair.

Jauloy,

Sauvenière,

Les Aulnias, exploitée par la S.A. SOMICO et située à une centaine de mètres au sud du village d'Andoy.

Le Hambeau.

à Wierde :

Wez,

Devant Quinaux,

Djû.

à Naninne :

Tri dô Baur,

Sainte Anne,

Dernoncourt,

Val Saint-Lambert,

Sous La Ville.

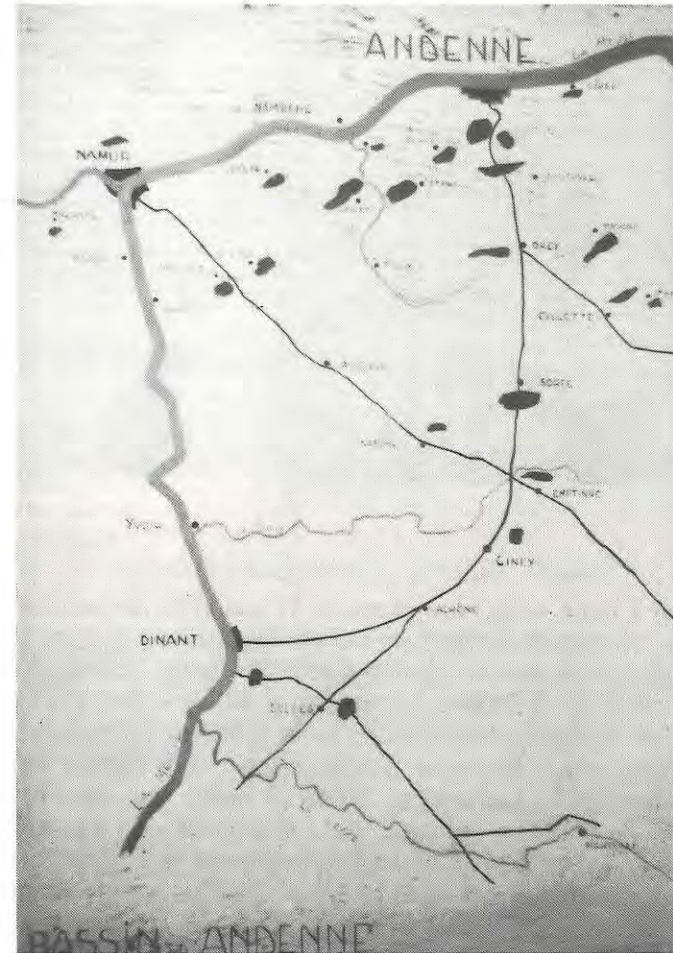


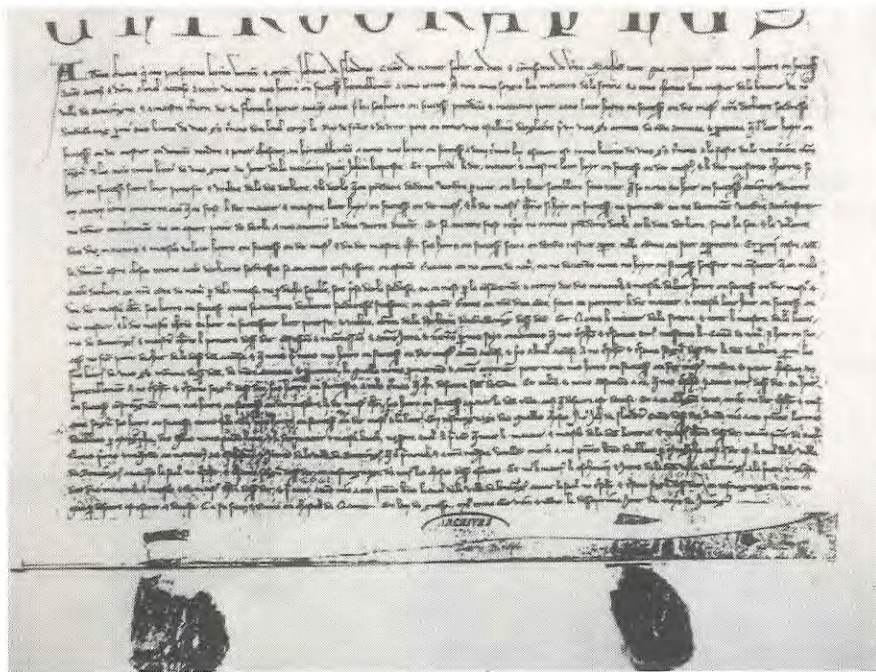
Ces gisements peu étendus, en poches de quelques mètres, font partie d'une sorte de vallée truffée de gisements semblables et qui s'étend de Huy à Namur et jusqu'à Celles (Dinant).

Cette vallée est bien visible sur la carte ci-après.

Depuis le début des temps, la terre plastique est utilisée à des fins artistiques et utilitaires. Les vases et les urnes des pharaons d'Egypte, des Grecs et des Etrusques nous en donnent des preuves convaincantes.

L'exploitation de la terre plastique dans nos régions remonte à l'époque gallo-romaine et a conservé à travers les âges son outillage et ses procédés primitifs; on découvrit en 1820 les bâtiments d'un potier de l'époque gallo-romaine à Andenne. Au onzième siècle, les batteurs de cuivre se servaient de la terre plastique pour fabriquer leurs creusets.

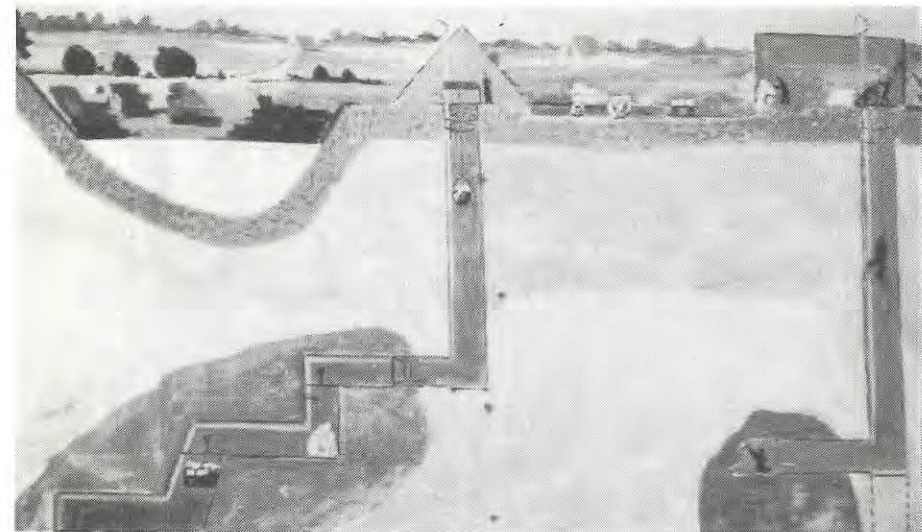




Quant à notre village, une charte du 17 juin 1328 fait mention de l'exploitation de la "Derrière Sordresse" (ce qui signifie : qui sort de terre, à ciel ouvert) d'Andoy. Par cet acte, Jean de Flandre, Comte de Namur, "donne en accense perpétuelle au métier de la batterie de bouvignes et à Maître Thierry dit de Florée, le potier et à ses successeurs la derrière sordresse d'Andoy". Les batteurs de cuivre bouvignois fabriquaient avec cette terre les creusets dans lesquels ils fondaient le cuivre. Les Bouvignois, habitants du comté de Namur, pouvaient de cette façon rivaliser avec les Dinantais, habitants de la principauté de Liège. Une condition émise par le Comte de Namur défend aux Bouvignois de vendre de la derle à ses éventuels ennemis au cas où il serait en guerre. De plus, ce droit accordé aux Bouvignois est élargi à toutes les autres derrières sordresses qui seraient trouvées dans le comté de Namur.

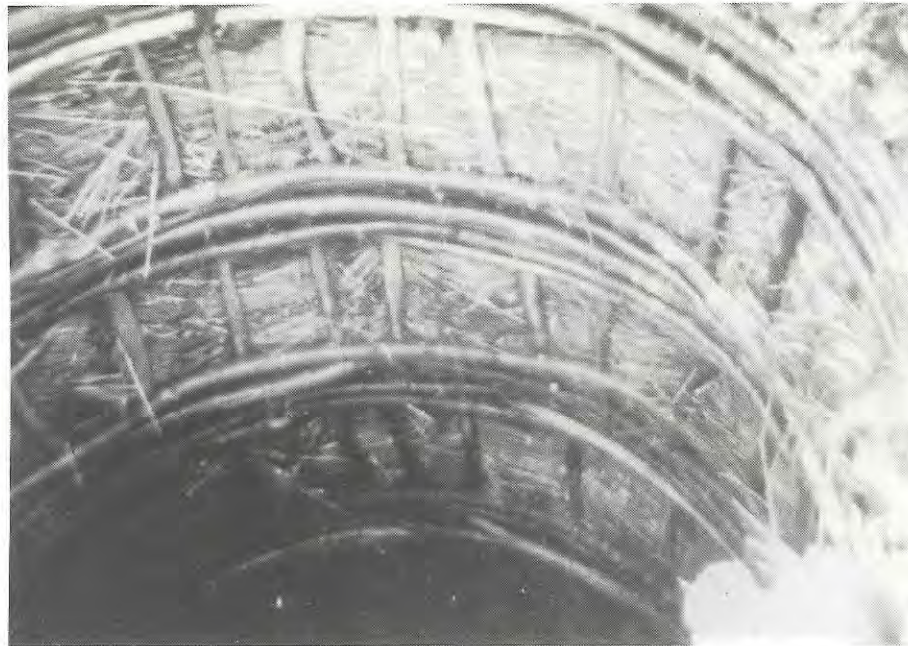
Après maintes tentatives de monopole sur la derle, un arrêté de justice du premier mars 1791 stipule que : "un octroi exclusif fait diminuer le commerce, enrichit le bénéficiaire au détriment des propriétaires d'exploitation, des ouvriers, charretiers, bateliers, prive les commerçants de leur industrie, avilit les prix". Réquisitoire intéressant pour la libre concurrence.

Ce métier de "Derleux", essayons de le découvrir. Les gisements de terre plastique étaient repérés par des sondages; l'échantillon de terre ramené s'appelait le "rututu". L'exploitation pouvait être pratiquée soit à ciel ouvert, ce qui était assez rare, soit au moyen de puits appelés "bures" et de galeries souterraines étançonnées. Andoy a compté de nombreux puits d'extraction. Une seule fosse disposait parfois de bures successifs. c'est le cas, entre autres, de la fosse Barrat. L'intérieur des galeries et du puits était étançonné ou consolidé par des cerceaux de bois flexibles. Ces "tchaurnales" étaient de longues branches de noisetier, de charme, de merisier ou d'autres arbres situés près du puit. Les ouvriers les tournaient au préalable. Derrière ces cerceaux, ils





placent une couche de paille qui empêchait les terres fines et le sable de s'infiltrer dans les galeries.



Les dimensions de ces galeries obligeaient les derleux à travailler dans des positions peu confortables : la hauteur variait aux environs de 1,50 m et la largeur aux environs de 1,20 m. La longueur pouvait atteindre 100 m. Ces installations précaires résistaient mal aux pressions du terrain et aux coups d'eau.

Le maître de fosse, un des plus vieux ouvriers descendait dans le puits le premier, une main agrippée au câble, le pied dans le crochet appelé "havé".

Les galeries sont creusées en direction du gisement. Les mineurs rencontrent d'abord le "dègne", une terre chargée d'impuretés qui constitue l'enveloppe du gisement de terre plastique et qui protège des infiltrations d'eau. Quand le dègne s'améliore, devient plus pur, les mineurs vont déboucher sur la terre exploitable.



Le haweur, ouvrier qui extrait la terre à la taille, se sert de l'"osteye", lame triangulaire d'environ 40 cm de long, munie d'un manche en "T". Il trempe cet outil dans l'eau et trace dans la taille des fentes horizontales et verticales en enfonçant par à coups la lame dans la terre. Les blocs dont les quatre faces latérales étaient ainsi tranchées, étaient ensuite détachés du fond de taille à l'aide d'une houe plate : "li hawe". Ces blocs pesaient de 100 à 150 kg. Ce travail dans une atmosphère viciée était pénible; chaque coup d'osteye donnait un choc sur l'estomac, choc à cause duquel le "haweu" poussait un petit cri sourd.

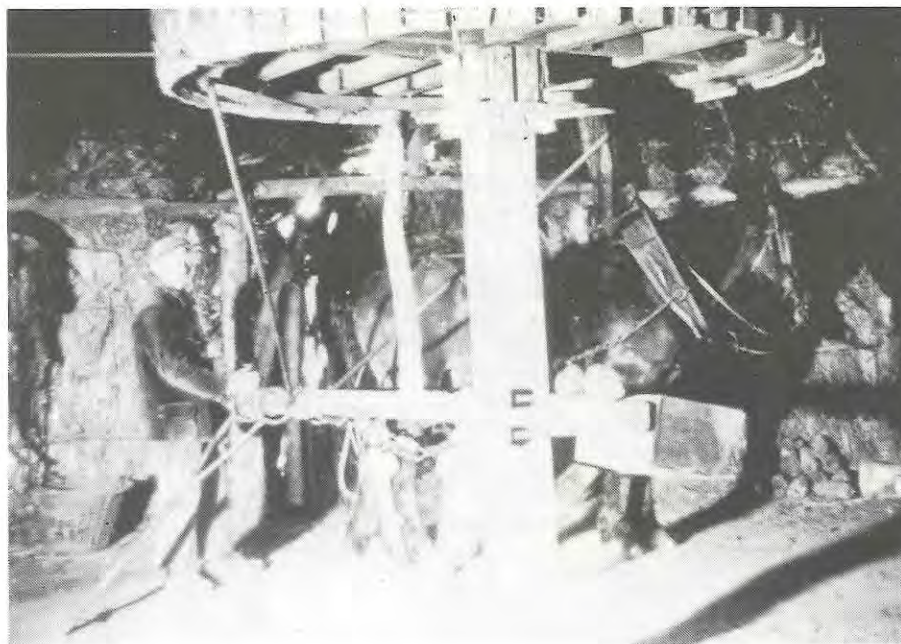
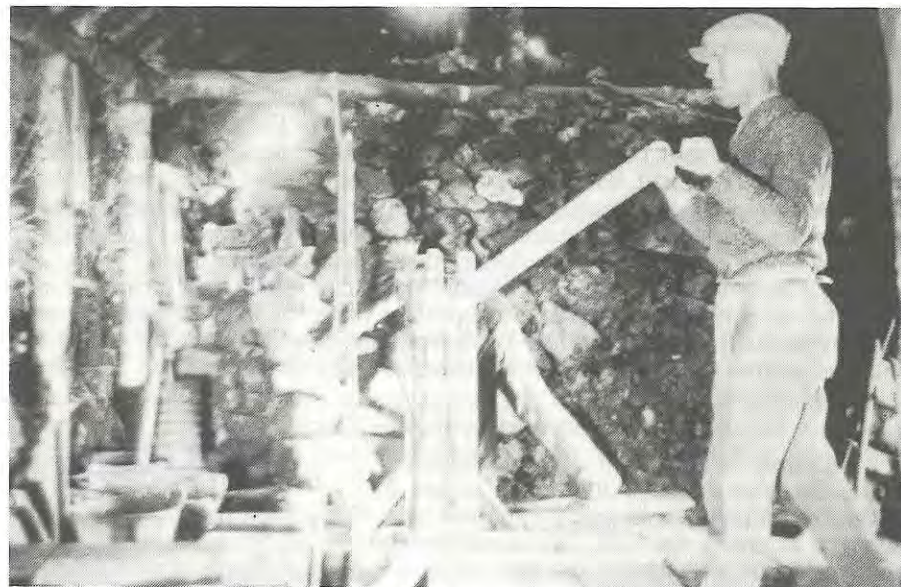


L'osteye fut remplacé par la gratte, longue tige carrée en acier d'environ un mètre de long et munie à une extrémité de deux tranchants placés de part et d'autre d'une lame de 5 à 10 mm. de large. L'autre extrémité était pourvue d'un manche en bois. Ce nouvel outil permettait aux haweurs d'extraire plus vite et avec moins d'efforts des blocs plus gros (environ 300 kg).



Ces blocs étaient acheminés par les hercheurs du fond de la galerie jusqu'au puits. Les hercheurs disposaient d'une brouette ou parfois faisaient glisser les "rukés" sur des planches humidifiées et les accrochaient au câble du treuil, puis prévenaient les "trèyeux" en tirant sur un filin qui agitait une sonnette.

Plus tard, on installa dans les galeries des rails et des wagonnets.



Les blocs étaient ramenés à la surface par un treuil, protégé par une baraque, cabane ou hayon de paille où les treyeux stockaient également les marchandises. Dans les grandes exploitations, un treuil à axe vertical était actionné par des chevaux et le câble qui s'y enroulait dans un plan horizontal pouvait descendre verticalement dans le puits grâce à une poulie suspendue à son entrée. Cette poulie et l'entrée du puits étaient également protégées contre les intempéries par un hayon de paille ou une " baraque ". Plus tard, les treuils seront motorisés.

Outre la remontée des blocs, les " treyeux " assuraient aussi la descente et la remontée des hercheurs et des haweurs. Il fallait donc à ce poste des hommes sûrs. Pour augmenter cette sécurité, le règlement des mines imposa deux " treyeux ". Souvent, c'est le second " treyeu ", appelé " rascoudeu " qui réceptionne le bloc à son arrivée en surface. Les treyeux découpent les blocs, les trient suivant leur qualité et les stockent dans la baraque. Les terres plastiques se classifient suivant leur teneur en alumine (Al_2O_3) et suivant les usages auxquels on les destine.

Chaque mineur était responsable de sa lampe. Jusqu'en 1920, il utilisait le crasset à l'huile. Petit à petit, les lampes à carbure le remplacèrent et enfin, dès 1935, l'éclairage électrique fit son apparition dans les galeries.

Ces fosses à terre plastique employèrent dans le Namurois entre 2.400 et 2.500 ouvriers. Elles faisaient vivre d'autres métiers, tels l'acheminement des terres plastiques vers leur destination par chariot ou par wagon. Monsieur Tirtiat, ouvrier hercheur à Andoy en 1911 nous dit par exemple : "Dehon, le cordonnier de " Naninne me fabriqua cela, il connaît les gros " souliers des ouvriers de fosse, il en a la spécialité".

" Mon père commande à Quèwet, le " plombier d'Andoy, un bidon en fer blanc renforcé, résistant bien aux chocs".

" Le dernier dimanche avant les grandes " vacances, je me rends à Namur où j'achète une " casquette en tissu sombre, cela étant moins " salissant; le chapelier Léopold Collart me livre " un tel couvre-chef en m'assurant que je ne " pourrais jamais l'user ".

" Ma mère me confectionne une musette " à carreaux rouges et blancs ""

De façon générale, on peut dire que le métier de " dielleu " était relativement bien payé, mais qu'il présentait pas mal de dangers. Ce n'était pas un travail de tout repos : il demandait courage, force, attention et santé.



En 1832, une journée de travail signifiait douze heures.

Le premier mineur (maître de fosse) touchait :	90 centimes
Le deuxième mineur :	60 centimes
Le hercheur :	45 centimes
Un manoeuvre :	45 centimes
Le treyeu :	55 centimes
Un surveillant :	45 centimes

Une retenue était pratiquée sur ces salaires afin de constituer une caisse de secours en cas d'accidents.

En 1919, une journée de travail représentait neuf heures.

Le haweur touchait : 1,50 franc

En 1945, les ouvriers de la fosse travaillaient 42 heures par semaine, en 6 jours, soit 7 heures par jour et ils bénéficiaient de 8 jours de congés payés.

En 1964, les dielleux avaient quinze jours de congés payés. Ils étaient payés suivant leur production. Certains mineurs extraient jusqu'à dix tonnes par jour, ce qui représentait 120 frs par jour. Ils étaient assimilés aux mineurs et percevaient de ce fait une pension honorable.

Vu les efforts que fournissaient hercheurs et haweurs, et l'atmosphère viciée qui régnait dans les galeries, ils travaillaient torse nu dans la fraîcheur et dans l'humidité. Beaucoup souffraient de rhumatismes et presque tous de la colonne vertébrale à cause de la faible hauteur des galeries. Pour améliorer l'aération, les exploitants creusaient un second puits qui servait aussi de sortie de secours en cas d'éboulement.

Monsieur Tirtiat nous dit encore :

"Dans notre mine, le niveau d'eau se situait à 38 m., mais la terre plastique étant imperméable, nous descendions plus bas. Les problèmes se posaient quand



d'anciennes galeries s'effondraient créant avec le temps un étang en surface et, dans la mine, des " bôlis ", mélanges d'eau, de sable et de terre que nous entendions continuellement travailler au dessus de nos têtes. Le 28 mars 1914, au fond d'Andoy, la poche d'eau de surface a envahit les galeries, noyant trois mineurs : André Henri, Mentens Louis et Damus Jules. Trois semaines plus tard, à Bonneville, il y eut aussi trois noyés. . . "

SOUVENIR PIEUX



Priez pour le repos de l'âme

DE MONSIEUR

HENRI ANDRÉ

Époux de Dame Victorine DEMAZY

né à Sart-Bernard le 1er avril 1888,

victime de la catastrophe d'Andoy le 28 mars 1914.

"Il y avait aussi le grisou provenant de l'air vicié d'anciennes galeries effondrées qu'on rencontrait dans la taille et provoquant parfois des explosions au contact de la flamme de la lampe à carbure. Un cousin de vingt ans qui travaillait la nuit avec un copain à Ossogne (Havelange) a été tué d'un coup de grisou. Il fut projeté au plafond et eut le crâne brisé...".

"Parfois le sable était très fin et envahissait une galerie par une fissure de l'étañonnage. Un homme a été enseveli à Wierde pendant 14 heures".

"Parfois les mineurs avaient grand peine à respirer; c'est alors qu'on descendait à deux mètres du fond du puits d'aérage un tonneau contenant un feu de bois. Le brouillard épais et malsain qui régnait dans les galeries était ainsi aspiré et chassé dehors...".

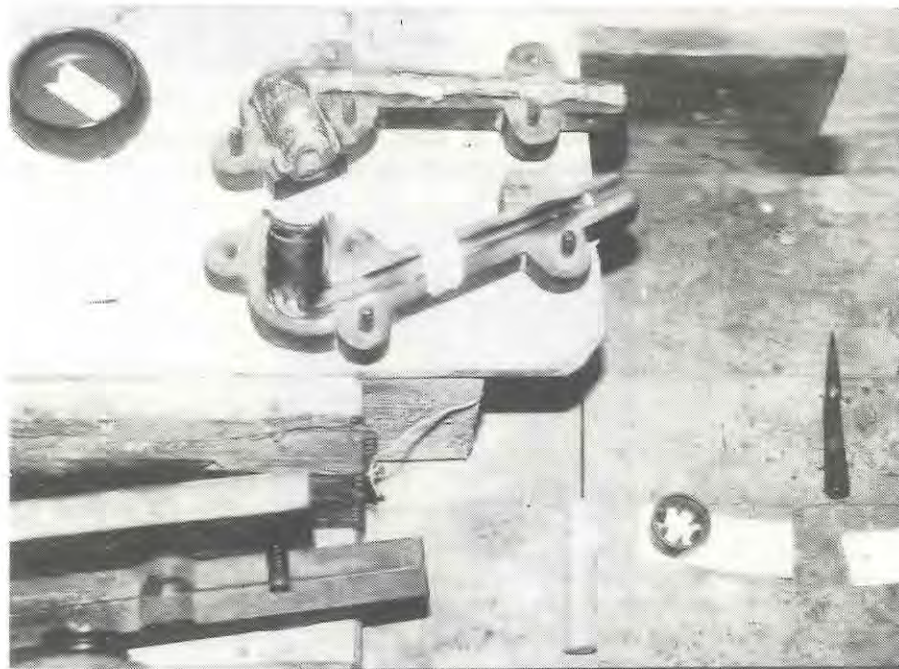
S'il était interdit aux mineurs de boire et de fumer dans les mines, car l'eau des mares dégageait des hydrocarbures gazeux, les méfaits de l'alcoolisme n'épargnaient pas les dielleux, comme le précise Monsieur Tirtiat :

"Le contremaître responsable de toutes les fosses appartenant à la société Lepage et Cie de Bruxelles était un appelé Victor Collin, natif de Schaltin. Il exploitait un café aux quatre bras de Quinaux. Le jour de la paie, les ouvriers sous ses ordres étaient plus ou moins tenus de repasser au café Collin boire un verre de pêket; cela finissait quelques fois en orgie et une partie de la paie atterrissait dans

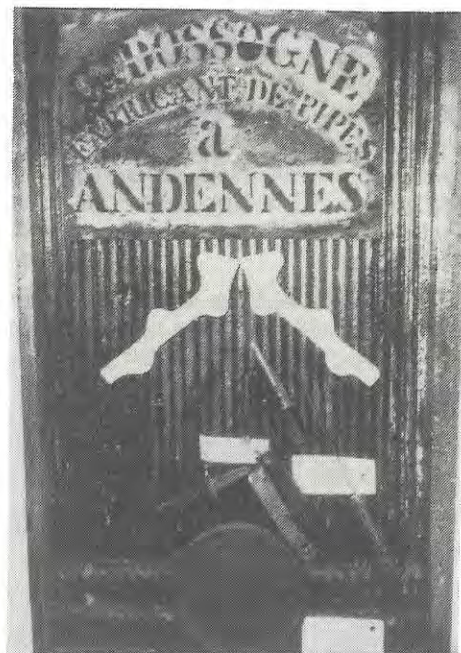
le tiroir de la patronne, une corpulente créature commerçante en tous points...".

En remontant le temps, deux métiers utilisaient et travaillaient la terre plastique : les potiers depuis l'époque romaine et les batteurs de cuivre depuis le moyen-âge. Ces derniers étaient établis à Dinant et à Bouvignes bien avant la charte que Jean premier accorda aux Bouvignois en 1328, leur préservant un monopole sur l'extraction de la terre plastique à Andoy et sur tout le comté de Namur. Au onzième siècle, les batteurs de cuivre se servaient de la terre plastique pour fabriquer leurs creusets. Dinant et Bouvignes jouissaient d'une renommée considérable. C'est ainsi qu'au quatorzième siècle, Dinant comptait 7.000 dinandiers. Cet art déclina : quatre batteurs de cuivre sont encore en activité aujourd'hui : Ateliers Bietlot Frères, Guillaume Guy (Bouvignes), Demarcq Michel (Anhée) et Mandoux-Philippe Gilain (Bouvignes).

Au dix-septième siècle, les techniques de fabrication des pipes en terre passent en Hollande. Ce pays ne disposant pas de terres à pipes de qualité, il commerce avec Andenne. Le transport des terres est assuré par bateau. C'est ainsi que la Hollande fut un de nos plus gros clients : "Deux cent cinquante charées à trente deux sols six deniers chaque et deux cent trente charées à trente trois sols six deniers chaque", telle était la production de l'année 1697 à destination de la Hollande. (Extrait du livre aux comptes de la derle des chanoines d'Andenne).



Un peu plus tard, les maîtres pipiers vinrent s'installer dans nos régions : Liège, Namur, qui compta jusqu'à six fabriques de pipes, Tournai, Mons et bien



sûr Andenne avec ses sept fabriques de pipes. Mais cet artisanat disparut petit à petit, vaincu par la pipe en racine de bruyère qui est beaucoup moins fragile et qui possède un meilleur embout.

*

*

*

Si les potiers traditionnels ont disparu de nos jours, la terre continue à être employée dans les céramiques, les porcelaines, les faïences, les carreaux de revêtement, la fabrication des briques et des tuiles, etc... Nous pouvons encore voir à Nainne les vestiges d'une briquetterie.



Mais toutes ces fosses dont on a arrêté l'exploitation, qu'en a-t-on fait ? Que sont-elles devenues ?

Dans certains cas, comme aux fonds d'Andoy, on n'a rien fait du tout. La nature ayant alors repris ses droits, ces fosses sont devenues des oasis de paix et de tranquillité sauvage au milieu de nos paisibles campagnes.





D'autres, telle la fosse Barrat, ont été aménagées avec goût en lieux de détente et de repos. Voilà encore une bien belle utilisation des vestiges de notre passé industriel.



Les fosses situées près de la nationale 4 ont été purement et simplement remblayées avec les immondices municipaux. Lorsqu'elles ont ensuite été correctement recouvertes de terre et rendues à la culture, on ne voit plus rien. Là, notre passé industriel a été définitivement enterré. Malheureusement, elles n'ont pas toujours été convenablement recouvertes de terre.

Quant au Hambeau, situé de l'autre côté de l'autoroute, bien que clôturé et soigneusement cadenassé, tout donne à penser qu'il sert de dépotoir public.





BIBLIOGRAPHIE

- L. Bragard et E. Dony : "Vocabulaire technologique du tireur de terre plastique".
Société liégeoise de littérature wallonne, 1963.
- L. Calembert : "Des gisements de terre plastique à Bonneville et à Andoy".
Annales de la Société Géologique de Belgique, t. LXV, pp 101-113, 1943.
- L. Calembert : "Les gisements de terre plastique des environs de Namur".
Annales de la Société Géologique de Belgique, t. LXVIII, pp. 214-223, 1945.
- R. Louis : "L'extraction de la terre plastique dans le Condroz".
Annales des mines de Belgique, t. XLIII, 4ème livraison, pp. 74 - 87, 1942.
- L. Calembert : "Les gisements de terres plastiques et réfractères d'Andenne et du Condroz", Liège 1945.
- L. Lahaye : "Cartuaire de la commune d'Andenne" t. I et II, Namur 1895.
- M. Martens : "Notes sur les gisements de terre plastique de la région de Namur et sur leur exploitation".
Annales des mines de Belgique, Bruxelles 1942.
- J. Fraikin : "La fabrication de la pipe en terre" Liège, 1978.
- J-B. Goetstowers : "Les métiers de Namur sous l'Ancien Régime".
P. 57, 106, 107, 114, 115, Paris 1908.

SOURCES

Archives Ecclésiastiques : "Derles" n° 1115-1116-1117-1118-1119-1120.

Archives de l'Etat Namur.

Les Métiers de Namur : " Les potiers de terre " n° 555 "transactions relatives à l'extraction des derles (168-1638) - Documents divers archives de l'Etat Namur.

Archives Notariales : " Notaire Grand J.-B An VI-X ".

Archives de l'Etat Namur.

Archives du Conseil Provincial : " Registre aux sentences : 1661-1663 ".

Archives de l'Etat Namur.

Cartes et plans : " Namur Carrière 18ème siècle ".

Archives de l'Etat Namur.